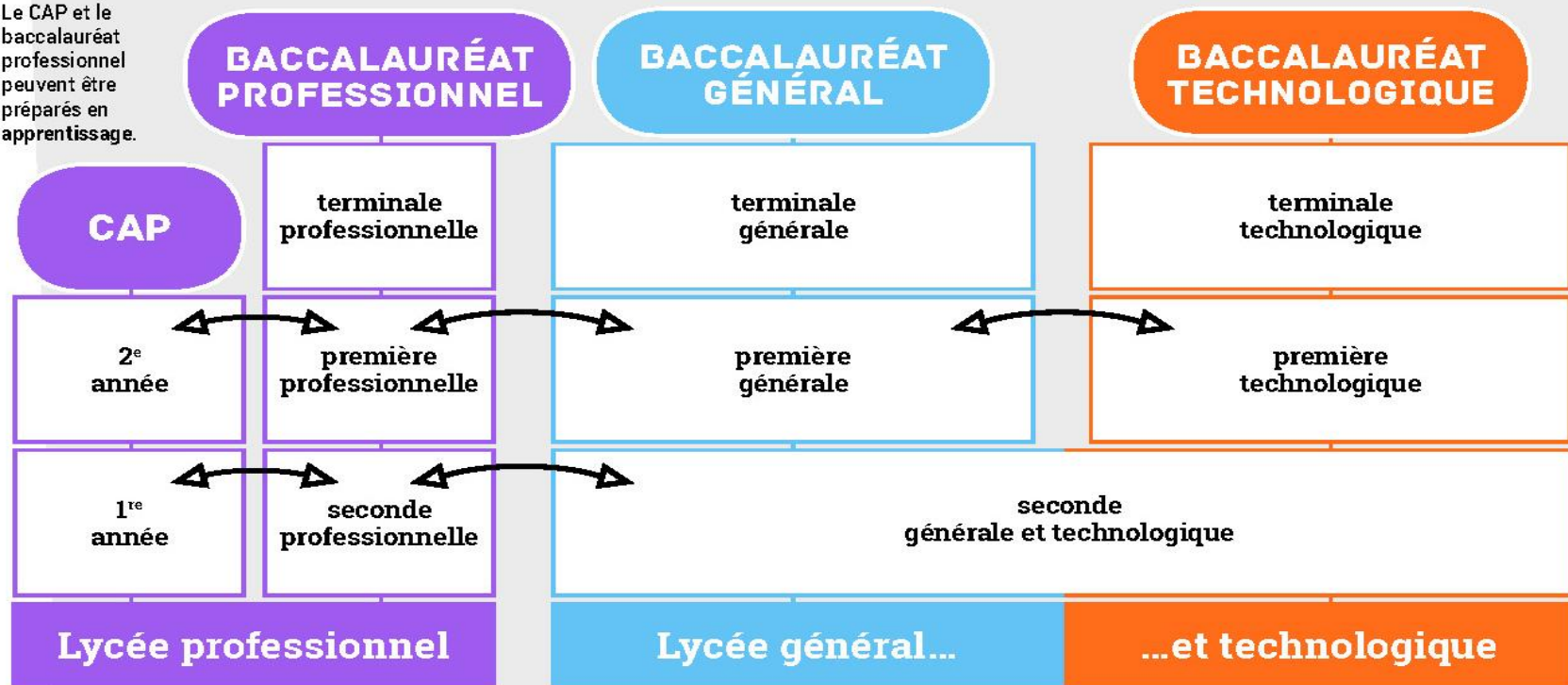


DE LA SECONDE AU BACCALAURÉAT

LA SCOLARITÉ AU LYCÉE

Le CAP et le baccalauréat professionnel peuvent être préparés en apprentissage.



APRÈS LA CLASSE DE TROISIÈME

Des passerelles entre les différentes voies sont possibles.



LES ENSEIGNEMENTS

Classe de seconde : les enseignements communs

▪ Français	4h
▪ Histoire – géographie	3h
▪ Enseignement moral et civique	18h annuelles
▪ Langue vivante A et langue vivante B	5h30
▪ Sciences économiques et sociales	1h30
▪ Mathématiques	4h
▪ Sciences numériques et technologie	1h00
▪ Physique – chimie	3h
▪ Sciences de la vie et de la Terre	1h30
▪ Education physique et sportive	2h

Classe de seconde : les enseignements facultatifs

- **Latin** : réservé aux élèves ayant suivi cet enseignement au collège. *L'inscription vaut engagement sur l'année.*
- **Culture et 7^{ème} art** : cet enseignement est purement interne au lycée et ne saurait être confondue avec l'option officielle *Cinéma et audiovisuel* proposée dans certains lycées. Son objectif est former le regard des élèves et leur culture cinématographique pour nourrir leur intérêt, voire leur passion du 7ème art.
L'inscription vaut engagement sur l'année.
- **Santé et Social**: cet enseignement a pour finalité de permettre aux élèves d'explorer des questions de société relevant du champ de la santé et du social. Il contribue à la formation civique des élèves par une meilleure compréhension des enjeux sociaux, environnementaux et de santé.

L'enseignement se déroule sur le 1^{er} semestre 2020-2021.

👉 Il ne conditionne pas l'orientation en 1^{ère} ST2S, ni ne la garantit.

Classe de seconde Générale et Technologique

L'accompagnement des élèves

Tests de positionnement :

Chaque élève passe un test de positionnement en **maîtrise de la langue française** et en **mathématiques** permettant d'identifier ses acquis et ses besoins.

Les résultats sont anonymes, personnels, uniquement partagés avec les professeurs concernés et la famille.

Un temps est consacré à l'orientation



LA SECONDE : UN PALIER D'ORIENTATION

Classe de seconde Générale et Technologique

**Au cours de l'année de seconde,
chaque élève réfléchit à la suite de son parcours.**

**2^{ème}
Trimestre**

Vœux
provisoires
d'orientation

Avis
et conseils
de l'équipe
pédagogique

**3^{ème}
Trimestre**

Vœux
d'orientation
post-2^{nde}

Décision
d'orientation

Fiche de dialogue

2^{ème} trimestre

Souhait pour la rentrée suivante :

☐ **Passage en 1^{ère} Générale**

☐ **Passage en 1^{ère} Technologique**

☐ **Accès à la Voie Professionnelle**



Un doublement (exceptionnel) peut être sollicité en cas de difficultés majeures durant l'année ou d'une interruption de la scolarité.

Conseil de classe

2^{ème} trimestre



L'équipe pédagogique examinera les résultats de votre enfant et **émettra un avis** sur le choix d'orientation que vous aurez mentionné sur la fiche de dialogue.

En cas de désaccord, il est important que vous puissiez rencontrer le Professeur Principal afin de comprendre ce qui motive l'équipe : dans tous les cas, nous avons le souci de la réussite de votre enfant et toutes les voies de formation permettent de la concrétiser.

3^{ème} trimestre

Vous émettrez des **vœux définitifs** concernant la poursuite d'études.

Le Conseil de classe du 3^{ème} trimestre répondra à ces vœux par un **avis définitif**.

Si un désaccord persiste, le chef d'établissement prendra une décision après entretien.



Un **dialogue constructif** participe à une orientation sereine et réussie, répondant au profil de chaque jeune.

La voie GÉNÉRALE en 1^{ère} et Terminale

Les enseignements communs :

- Français (1^{ère}) / Philosophie (Tale)
- Histoire – géographie
- Enseignement moral et civique
- Langue vivante A et langue vivante B
- Enseignement scientifique
- Éducation physique et sportive

Trois enseignements de spécialité de 4 heures chacun doivent être suivis en 1^{ère}. Deux sont conservés en Terminale (6 heures chacun)

Les enseignements de spécialité au Lycée Simone Signoret :

- Humanités, littérature et philosophie
- Langues, littératures et cultures étrangères: Anglais
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Sciences économiques et sociales
- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre

La voie générale

Les élèves de la voie générale choisissent progressivement d'approfondir des **enseignements de spécialité (EDS)** :

➤ **fin de l'année de Seconde :**

choix des **trois enseignements de spécialité**
qui seront suivis en première

➤ **fin de l'année de Première :**

choix, parmi ces trois enseignements, des **deux enseignements de spécialité qui seront poursuivis en classe de terminale**

La voie générale : les spécialités

Enseignements de spécialité proposés au Lycée Simone Signoret :

- **Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques**
- **Humanités, littérature et philosophie**
- **Langues, littératures et cultures étrangères : Anglais**
- **Mathématiques**
- **Physique-Chimie**
- **Sciences de la Vie et de la Terre**
- **Sciences économiques et sociales**

La voie générale: les spécialités

Enseignements de spécialité nécessitant une demande de changement d'établissement :

- **Arts**
- **Biologie écologie (*dans les lycées agricoles uniquement*)**
- **Littérature, langues et cultures de l'Antiquité**
- **Numérique et sciences informatiques**
- **Sciences de l'ingénieur**



Ce changement n'est pas garanti :

il ne peut se réaliser qu'à la condition de places disponibles dans l'établissement demandé.

La voie technologique

La voie technologique comprend plusieurs séries.

Les élèves optant pour la voie technologique choisiront donc une série qui déterminera leurs enseignements de spécialité.

**Les séries technologiques proposées
au Lycée Simone Signoret :**

- **ST2S** : Sciences et technologies de la santé et du social
- **STMG** : Sciences et technologies du management et de la gestion



**L'affectation est réalisée au niveau départemental
et dépend du nombre de places disponibles.**

La voie technologique

Tous les élèves suivent des enseignements communs :

- Français (1^{ère}) / Philosophie (Tale)
- Histoire – géographie
- Enseignement moral et civique
- Langue vivante A et langue vivante B
- Mathématiques
- Éducation physique et sportive

Chaque série permet d'approfondir des enseignements de spécialité concrets et pratiques.

Les séries proposées au Lycée Simone Signoret :

- **ST2S :**
Sciences et technologies de la santé et du social
- **STMG :**
Sciences et technologies du management et de la gestion

La voie technologique

Les séries technologiques proposées dans d'autres Lycées :

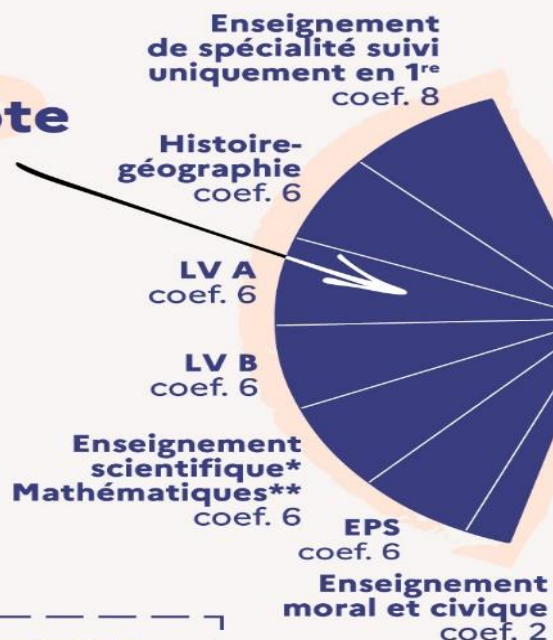
- **STL** Sciences et technologies de laboratoire
- **STD2A** Sciences et technologies du design et des arts appliqués
- **STI2D** Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
- **STHR** Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration
- **TMD** Techniques de la musique et de la danse
- **STAV** Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant

 *L'affectation dans ces séries est réalisée au niveau départemental et dépend du nombre de places disponibles.*

Répartition de la note finale



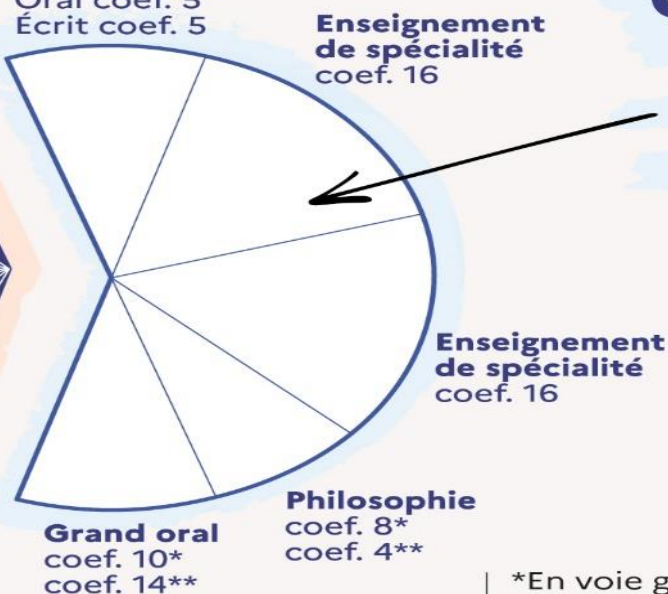
Contrôle continu
40 %
de la note finale



Enseignements optionnels
coef. 2 à 4 supp.***

Français (épreuves anticipées en fin de 1^{re})
Oral coef. 5
Écrit coef. 5

Contrôle terminal
60 %
de la note finale



*En voie générale
**En voie technologique
*** 2 si suivi uniquement une année, 4 si suivi en 1^{re} et terminale



Pour vous informer davantage

Principaux sites vous permettant d'obtenir des informations
sur les formations et les métiers,
des aides et des conseils :

<http://orientation.ac-creteil.fr/cio-melun/>

<http://www.onisep.fr>

<https://www.oriane.info>

<https://www.education.gouv.fr/reussir-au-lycee>



**La confiance partagée
est garante de la qualité
d'accompagnement
de votre enfant
dans sa scolarité.**

**Comme vous,
nous souhaitons
sa réussite !**